

DÉLIBÉRATION

Conseil municipal du 27 mars 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Nombre de Présents : 28
Nombre de Votants : 32
Date de la convocation : 19 mars 2024

La Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte par :

Sa télétransmission en Préfecture le : 11/04/2024
Sa publication sur le site Internet de la commune le : 12/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept mars à dix-neuf heures, le conseil municipal de Marenes-Hiers-Brouage s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, à l'hôtel de ville de Marenes-Hiers-Brouage, sous la présidence de Madame Claude BALLOTEAU, Maire de Marenes-Hiers-Brouage.

Présents : Claude BALLOTEAU, Jean-Marie PETIT, Philippe MOINET Frédérique LIÈVRE, Philippe LUTZ, Martine FARRAS, Alain BOMPARD, Jean-Pierre FROC, Mariane LUQUÉ, Françoise LUCAS, Michele PIVETEAU, James SLEGR, Liliane BARRÉ, Catherine BERGEON, Martine COUSIN, Florence WINKLER, Philippe GENDRE, Régis JOUSSON, Maryse THOMAS, Sophie LESORT-PAJOT, André GUILLEMIN, Clotilde DEGORÇAS, Marie-Bernard BOURIT, Patricia DESCAMPS, Thierry GÉRARDEAU, Corine GABORIAUD, Richard GUÉRIT, Norbert PROTEAU.

Absents ayant donné pouvoir : Pascale FOUCHÉ (pouvoir à Thierry GÉRARDEAU), Claude QUILLET (pouvoir à Martine FARRAS), Stéphanie MOUMON (pouvoir à Norbert PROTEAU), Michel BROCHET (pouvoir à Richard GUÉRIT).

Absent : Stéphane DUC.

Secrétaire de séance : Liliane BARRÉ

DÉLIBÉRATION N°2024 03 022

Budget principal commune de Marenes-Hiers-Brouage – Budget primitif 2024

Madame la Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2024 de la commune de Marenes-Hiers-Brouage joint en annexe et s'équilibrant en fonctionnement et en investissement comme suit :

Section de fonctionnement	8 042 749,31 €
Section d'investissement	7 718 609,83 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

A/ DEPENSES

Chapitre 011 - Charges à caractère général	2 200 000,00 €
Chapitre 012 - Charges de personnel	3 830 000,00 €
Chapitre 014 – Atténuations de produits	500,00 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	889 003,00 €
Chapitre 66 - Charges financières	136 000,00 €
Chapitre 67 - Charges spécifiques	1 000,00 €
Chapitre 68 – Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	56 017,00 €
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	600 000,00 €
Ligne 023 - Virement à la section d'investissement	330 229,31 €

B/ RECETTES

Ligne 002 - Excédent antérieur reporté (Budget principal et BA port)	283 417,31 €
Chapitre 013 – Atténuations de charges	25 000,00 €
Chapitre 70 - Produits des services du domaine et ventes diverses	355 000,00 €
Chapitre 73 - Impôts et taxes.	4 893 235,00 €
Chapitre 74 – Dotations et participations	2 110 322,00 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	215 000,00 €
Chapitre 77 – Produits spécifiques	3 000,00 €
Chapitre 78 – Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	7 775,00 €
Chapitre 042 - Opération de transfert entre sections	150 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

A/ DEPENSES

a) Opérations financières

001 – Déficit d'investissement reporté (Budget principal et BA port)	29 652,54 €
Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves	64 000,00 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	205 849,00 €
Chapitre 040 - Opération d'ordre de transfert entre sections	150 000,00 €

b) Dépenses d'équipement

b-1) dépenses d'équipement non individualisées

Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	64 615,60 €
Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées	69 000,00 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	22 991,84 €

b-2) opérations

Opération n° 101 - Equipement scolaire	140 190,07 €
Opération n° 102 - Equipement sportif	265 086,92 €
Opération n° 103 - Bâtiments communaux	144 398,90 €
Opération n° 106 - Bassin de baignade	20 000,00 €
Opération n° 109 - Voirie communale	1 072 287,37 €
Opération n° 110 - Eclairage public	163 808,31 €
Opération n° 11 - Médiathèque	43 483,44 €
Opération n° 12 - Salle de cinéma et de spectacles	37 954,93 €
Opération n° 14 - Ateliers municipaux	288 079,45 €
Opération n° 20 - Petit Port des Seynes	65 928,20 €
Opération n° 32 – Opération urbaine rue Foch	93 030,79 €
Opération n° 34 – MIS	2 500,00 €
Opération n° 35 – Marché couvert	31 278,21 €
Opération n° 36 – Eglise St PIERRE	5 000,00 €
Opération n° 37 – Centre d'animation et de loisirs	18 240,00 €
Opération n° 38 – Tribunal	135 427,90 €
Opération n° 41 –Toilettes publiques	34 036,55 €
Opération n° 42 –Aménagement rue Le Terme	612,00 €

Opération n° 45 – bâtiment rue le Terme	73 517,30 €
Opération n° 46 – Aménagement rue Etchebarne	328 022,05 €
Opération n° 47 – Ilôt Fradin	1 847 468,00 €
Opération n°49 - COOP	651 084,38 €
Opération n°50 – Logements communaux / local commercial	240 592,40 €
Opération n°5111 – Micro folies	465 283,95 €
Opération n°5211 – Zone 30	26 802,53 €
Opération n°5311 – Signalétique	169 564,00 €
Opération n°5511 – Attractivité du territoire	82 259,20 €
Opération n°5611 – Vidéo protection	99 264,00 €
Opération n°5811 – 28 rue Le Terme	24 000,00 €
Opération n°5911 – Cimetière	196 050,00 €
Opération n°6011 – Mobilier urbain	30 000,00 €
Opération n°6211 – Démocratie participative	10 000,00 €
Opération n°6311 – Aménagements giratoires	7 950,00 €
Opération n°6511 – Pôles médicaux	258 640,00 €
Opération n°6611 – Parkings à vélos	20 000,00 €
Opération n°6711 – Police municipale	8 000,00 €
Opération n°6811 – Gendarmerie	12 660,00 €

B/ RECETTES

a) Opérations financières

Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves	2 740 893,95 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés	3 111 432,65 €
Chapitre 024 – Produits des cessions immobilières	297 000,00 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	600 000,00 €
Ligne 021 - Virement de la section de fonctionnement	330 229,31 €

b) Recettes d'équipement

Opération n° 101 - Equipement scolaire	4 352,00 €
Opération n° 102 - Equipement sportif	27 880,00 €
Opération n° 109 – Voirie communale	10 000,00 €
Opération n° 110 – Eclairage public	29 854,00 €
Opération n°20 – Petit port des Seynes	51 282,00 €
Opération n°21 - PVR Fief du Petit Seize-Un et Fief du Grand Seize-Un	143 000,00 €
Opération n° 32 – Opération urbaine rue Foch	31 934,00 €
Opération n°47 – Ilôt Fradin	20 000,00 €
Opération n°49 – Bâtiment COOP	21 225,92 €
Opération n°50 – Logements communaux / local commercial	93 010,00 €
Opération n°5111 – Micro Folies	30 400,00 €
Opération n°5211 – Zone 30	10 000,00 €
Opération n°5511 – Attractivité du territoire	6 150,00 €
Opération n°5611 – Vidéo protection	30 000,00 €
Opération n°6311 – Aménagements giratoires	4 966,00 €
Opération n°6511 – Pôles médicaux	125 000,00 €

Vu le débat d'orientation budgétaire du 29 janvier 2024 ;

Vu l'avis de la commission affaires générales du 18 mars 2024 ;

Vu le projet de budget primitif pour la commune de Marennnes-Hiers-Brouage en annexe ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE :

*** d'adopter le budget primitif 2024 de la commune présenté ci-avant comme suit :**

- **Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;**

- Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement.

* d'autoriser Madame la Maire, conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50 %

Votants : 32 – Pour : 28 – Contre : 4 (Richard GUÉRIT, Norbert PROTEAU, Stéphanie MOUMON, Michel BROCHET)

Extrait certifié conforme

Claude BALLOTEAU

Maire de Marennes-Hiers-Brouage



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'état et sa publication. Le recours peut également être déposé via l'application internet Télérecours citoyen : www.telerecours.fr